

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3981**

Intitulé

DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques Technicien de la mer et du littoral option aménagement environnement littoral

Nouvel intitulé : DEUST Technicien de la Mer et du Littoral

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université du Littoral Côte d'Opale	Président d'université du Littoral, Président de l'université du Littoral, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1967)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

213 Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel polyvalent participe à la gestion du milieu naturel pour protéger et assurer la pérennité du patrimoine biologique (protection des biotopes, des espèces animales et végétales). Concernant l'aménagement, il contribue à la mise en œuvre d'une politique de valorisation du patrimoine naturel en collaboration avec des architectes et des urbanistes. Il réalise des études techniques concernant la création de réserves, de secteurs sauvegardés, de bases de loisirs...

Il surveille les travaux de mise en valeur des sites sur le plan écologique et paysager, et contrôle que le droit de l'environnement (littoral) est bien appliqué.

Il met en place des moyens de protection contre les risques naturels ou les pollutions. Sur la côte maritime et les rivages lacustres, il mesure la salinité et le niveau des eaux, observe les facteurs météorologiques... A partir des données recueillies, il rédige des comptes rendus d'observations.

Au cours de visites guidées, il sensibilise le public aux problèmes environnementaux et l'informe sur la réglementation en vigueur.

Dans une station d'épuration des eaux, il assure, sous la direction d'un ingénieur, le fonctionnement des opérations de traitement. Il définit les procédures à mettre en œuvre (prélèvements et analyses chimiques). Il peut organiser la valorisation de boues résiduelles. Il veille à la maintenance et à la modernisation des équipements.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le technicien supérieur en gestion du milieu naturel travaille principalement dans des collectivités locales, des associations et dans les parcs naturels.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

A1204 : Protection du patrimoine naturel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Statistiques, probabilités
- Métrologie
- Sciences économiques ; gestion
- Géographie économique ; géographie physique
- Sédimentologie ; sciences naturelles ; techniques de terrain
- L'eau et ses traitements ; techniques océanologiques ; hydrogéologie ; chimie de l'eau
- Risques majeurs
- Droit commercial et maritime
- Informatique
- Expression écrite et orale ; anglais

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

En contrat d'apprentissage	X		idem
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 juillet 1984

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-littoral.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : DEUST Technicien de la Mer et du Littoral